

Décision

Générale

colonial

Décision n° 92-174-1911 Mouvement.

n° 92-174-1911

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

12 avril 1911

Numéro JO

n° 174 du 01/05/1911

Date du numéro

1 mai 1911

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de 4 mois à passer en France est accordé à M. Casanova, brigadier des Douanes.